Skills Compétences Canada
Vancouver2022

DESCRIPTION DE CONCOURS

Coiffure

NIVEAU POSTSECONDAIRE

SkillsCompétences Canada
Vancouver2022

Table des matières

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES 2

2 INTRODUCTION 2

3 DESCRIPTION DU CONCOURS 3

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE 4

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ 5

6 ÉVALUATION 7

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS 7

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 9

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL 10

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « Compétences pour réussir » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

[1]Calcul, [2]Communication, [3]Collaboration, [4]Adaptabilité, [5]Lecture, [6]Rédaction, [7]Résolution de problèmes, [8]Créativité et innovation, [9]Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/coiffure/

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

2.2 But de l'épreuve

Permettre aux membres du secteur et aux observateurs d'être témoins des compétences enseignées dans le cadre des programmes publics aux niveaux secondaire et postsecondaire, et de créer des liens entre les différents secteurs. Ces liens permettront de faire en sorte que les compétences acquises par les jeunes coiffeurs et coiffeuses de tous les niveaux de formation satisfont aux exigences de l'industrie des soins de beauté.

2.3 Durée du concours

La durée du concours pour votre domaine sera de 12 heures.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve permettra aux jeunes coiffeurs et coiffeuses de montrer leurs compétences techniques et leur créativité.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Janvier 2022

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Coupe mode, coloration et mise en plis selon des critères imposés[7,8]
- Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés[7,8]
- Coupe de style commercial, coloration et mise en plis selon des critères imposés [7,8]
- Coupe de style commercial et mise en plis (**d'après une photo**)[5]

Des exemples seront affichés sur le site Web dès que possible. Vérifiez le site Web périodiquement pour obtenir les mises à jour.

Compétences pour réussir : [5]Lecture, [7]Résolution de problèmes; [8]Créativité et innovation

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Porte-nom
- Table
- Lampes à ampoules circulaires (2)
- Téléphone intelligent (contactez votre organisation membre si vous avez besoin de soutien pour vous en procurer un pour la compétition)
- Fiches de données de sécurité (FDS) pour tous les produits, fournies par L'Oréal Professionnel
- Miroir
- Balances
- Fauteuil non hydraulique
- Prise de courant (1)
- Colorants* — si cela fait partie du 30 % de l'épreuve qui a été modifié
- Décolorants* — si cela fait partie du 30 % de l'épreuve qui a été modifié
- Tous les produits de mise en plis sont fournis par L'Oréal Professionnel **(seuls les produits commandités sont autorisés). La liste de ces produits sera affichée sur le site Web dès qu'ils auront été confirmés. Toujours vérifier le site Web pour les changements éventuels**.
    - Pivot Point fournira :
        - Des trépieds
        - Les marottes suivantes :
            - Diana, MSMSCLCL-XLLW, pour les épreuves 2 et 3
            - Tony, 222256, pour l'épreuve 1
            - Antonio, pour l'épreuve 4

LES CONCURRENTS ET CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Outils de travail personnels : bouteille d'eau, serviettes, cape de protection, tablier, miroir à main, instruments de coupe, peignes, brosses, pinces, séchoir à main, outils thermiques, gants, pèse-produits et minuterie.
- Il est interdit d'emprunter le matériel d'autres concurrents.
- Un seul appareil électrique peut être branché à la fois (un maximum de 2500 watts peut être utilisé par prise de courant).

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

- Il est interdit d'utiliser des casques d'écoute, écouteurs boutons, téléphones cellulaires, MP3, tablettes, iPod, montres intelligentes ou autres appareils semblables.
- Les tabourets et les guéridons sont interdits.
- Une bouteille d'eau à boire réutilisable, pour éviter les renversements et pour la protection de l'environnement.

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité environnementale aux Olympiades. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales suivantes.
Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 0,1216 mètre^3. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Il n'y aura aucune exception à cette consigne. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles, avec les conseils du CTN, et ces outils ne pourront être utilisés durant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements de travail propres et confortables, dignes des professionnels qui travaillent dans un salon de coiffure moderne. Les vêtements de protection doivent être exempts de logos ou de marques de commerce, à l'exception de ceux des commanditaires de Skills/Compétences Canada.
- Le port de chaussures appropriées est obligatoire, sans quoi le concurrent ou la concurrente ne pourra participer au concours. Le port de bas de nylon ou de chaussettes et de souliers fermés est obligatoire en tout temps (pas de souliers à semelle compensée ou à talon haut de plus de 2 pouces/5 cm).
- Équipement de protection individuelle (ÉPI) : sarrau ou tablier et gants pour la précoloration (si nécessaire).

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité sera fourni à chaque domaine, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.
Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur en C.-B. durant les Olympiades.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) requises fournies par Skills/Compétences Canada

- S.O.

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par les concurrents et concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements de travail propres et confortables, dignes des professionnels qui travaillent dans un salon de coiffure moderne. Les vêtements de protection doivent être exempts de logos ou de marques de commerce, à l'exception de ceux des commanditaires de Skills/Compétences Canada.
- Le port de chaussures appropriées est obligatoire, sans quoi le concurrent ou la concurrente ne pourra participer au concours. Le port de bas de nylon ou de chaussettes (couvrant tout le pied) et de souliers fermés est obligatoire durant le concours (pas de souliers à semelle compensée ou à talon haut de plus de 2 pouces/5 cm).

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

- Équipement de protection individuelle (ÉPI) : sarrau ou tablier et gants pour la coloration (si nécessaire).

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Coupe mode, coloration et mise en plis selon des critères	26
Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés	24
Coupe de style commercial, coloration et mise en plis selon des critères imposés	26
Coupe de style commercial et mise en plis (d'après une photo)	24

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Utilisation du téléphone intelligent	• L'utilisation du téléphone intelligent sera autorisée après le volet 2 du concours pour les photos sur les réseaux sociaux.
Soins aux clients	• Les concurrents et les concurrentes doivent traiter les marottes comme ils traiteraient leurs clients dans leur salon. • Ne faites pas à votre marotte quelque chose que vous ne pourriez pas faire à un client. • Commencer avec des instruments propres et les désinfecter au besoin. • Agir de manière professionnelle avec les mannequins vivants.

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

	• Respecter les pauses prévues pour les contrôles. Les pauses imposées seront indiquées dans un document qui sera affiché sur la page des concours des Olympiades canadiennes au plus tard le 31 janvier.
Préparation et application de la couleur et rinçage	• Suivre les instructions des fabricants concernant le mélange, l'application, le délai et le rinçage. • Peser tous les produits de coloration et de décoloration (décolorants). • Se débarrasser du restant du mélange de coloration, de bandes en aluminium et des cheveux de manière appropriée. • Utiliser une minuterie. • Utiliser l'ÉPI.
Organisation et gestion du travail	• Il est interdit d'apporter des documents techniques, tels que des formules, des dessins, des notes. • Toute communication entre les concurrents ou les concurrentes et l'auditoire durant l'épreuve pourrait être perçue comme l'obtention d'aide et pourrait entraîner l'attribution de points de démérite ou la disqualification. • Des points seront déduits de la note des concurrents et des concurrentes qui arrivent en retard à la séance d'orientation ou après le début du concours, le matin et après le dîner. • Le poste de travail doit être rangé et propre en tout temps.
Santé et sécurité	• Les appareils chauffants, tels que les fers à friser, ne doivent jamais être en contact avec des produits inflammables. • Les fils des appareils électriques doivent être en bon état. Ils ne doivent pas être en contact avec de l'eau ni à proximité de l'eau. • Aucun appareil ne doit dépasser 2500 watts. • Il est interdit de courir dans l'aire de concours. • Les lavabos doivent être nettoyés après utilisation, sinon des points seront déduits de la note.

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

	• L'eau sur le plancher doit être épongée immédiatement pour éviter les chutes et la perte de points. • Balayer au besoin. Déposer les rebuts dans le contenant approprié. • Utiliser, si nécessaire, le produit désinfectant fourni. • Désinfecter les instruments en suivant les instructions des fabricants. • Se débarrasser des lames de rasoir en les déposant dans le contenant pour objets tranchants. • Le poste de travail doit être rangé et propre en tout temps.
Durabilité (cercle vert)	• Se débarrasser des déchets (cheveux, aluminium et produits chimiques) en les déposant dans les contenants prévus à cet effet. • Le volume du mélange de coloration qui reste dans le bol ne doit pas dépasser 10 ml. • Ne pas abuser d'eau (pour le lavage des cheveux et le rinçage) ni de laque.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- 1re étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe de style commercial, coloration et mise en plis selon des critères imposés » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 2e étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coupe de style commercial et mise en plis d'après une photo » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

- 3e étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve « Coiffure cheveux longs relevés, selon des critères imposés » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Île-du-Prince-Édouard	Mary Beth Perry
Nouvelle-Écosse	Bonnie William
Nouveau-Brunswick	Jane Donovan
Québec	Carole Perron
Ontario	Julia Falvo-Walters
Manitoba	Tony Scarpino
Saskatchewan	Megan Gustafson
Alberta	Tracey Millar – présidente adjointe
Colombie-Britannique	Gary Franceschini – président
Yukon	Chantelle Tarapaski
Territoires du Nord-Ouest	Steve Payne

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.